

	Session 2022 Concours : Technicien(ne) Nature : EXTERNE	BAP J – Gestion et pilotage Emploi-type : Technicien(ne) en gestion financière et comptable
	NOM : Prénom :	

	Session 2022	Epreuve d'admissibilité
	<p align="center">Concours : Technicien(ne)</p> <p align="center">Nature : EXTERNE</p> <p align="center">BAP J – Gestion et Pilotage</p> <p align="center">Emploi-type : Technicien(ne) en Gestion financière et comptable</p>	<p align="center">Durée : 3 heures</p> <p align="center">Coefficient : 3</p>

Instructions :

Ce dossier comporte 20 pages (celle-ci incluse). Vous devez vérifier en début d'épreuve le nombre de pages. **Les réponses doivent être données sur le cadre de réponses (19 pages)**

La calculatrice est autorisée. Le téléphone portable est interdit.
Aucun document ou matériel n'est autorisé.

Les feuilles de brouillon seront automatiquement rejetées.

Cette épreuve comporte 3 parties.

ATTENTION !

Il vous est rappelé que :

- Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande à en tête de la copie mise à disposition.
- Toute mention d'identité ou tout signe distinctif porté sur toute autre partie de la copie entraînera l'annulation de votre épreuve.

PARTIE 1 – Questions relatives aux connaissances générales (20 points)

1) Retrouvez et corrigez (recopiez le mot corrigé sur la ligne sous le texte) les 10 fautes dans le texte suivant :

Extrait du livre « Les misérables » de Victor HUGO

« Jean VALJEAN sortit de la ville comme s'il s'échappait. Il se mit à marcher en toute hâte dans les

.....

champs, prenant les chemins et les sentiers qui se présentaient sans s'apercevoir qu'il revenait à

.....

chaque instants sur ses pas. Il erra ainsi toute la matinée, n'ayant pas manger et n'ayant pas faim. Il

.....

était en proie à une foule de sensations nouvelles. Il se sentait une sorte de colère ; il ne savait contre qui.

.....

Il n'eût pu dire s'il était touché ou humilié. Il lui venait par moment un atendrissement étrange qu'il

.....

combattait et auquel il opposait l'endurcissement de ses vingt dernières années. Cet état le fatiguait.

.....

Il voyait avec inquiétude s'ébranler au-dedans de lui l'espèce de calme afreux que l'injustice de son

.....

malheur lui avait donnée. Il se demandait qu'est-ce qui remplacerait celà. Parfois, il eût vraiment mieux

.....

aimé être en prison avec les gendarmes, et que les choses ne se fussent point passé ainsi ; cela l'eût

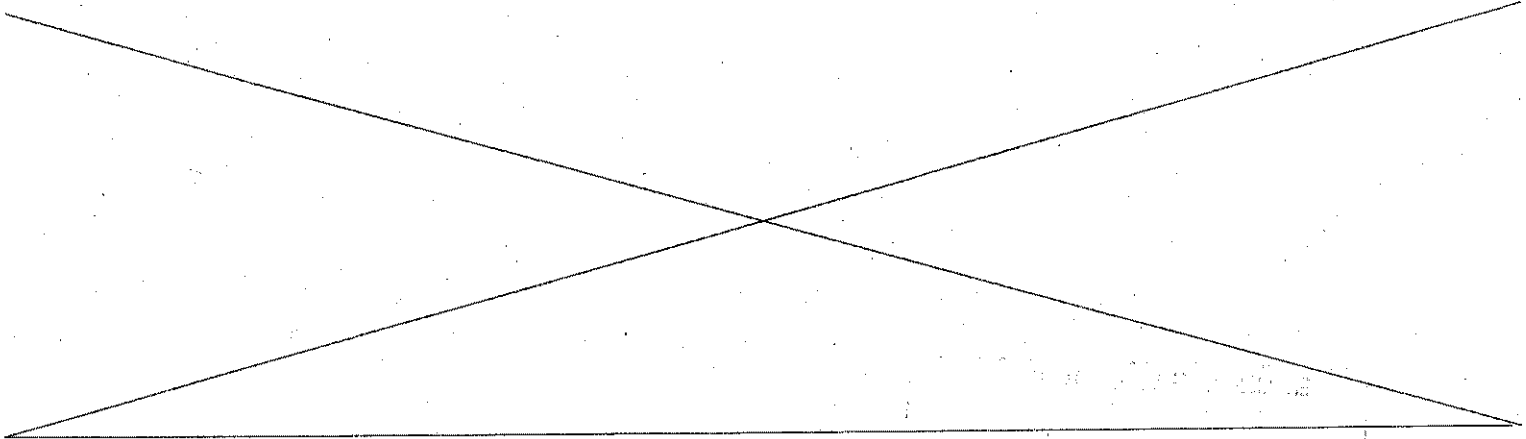
moins agité. »

2) Qu'est-ce que l'espace Schengen ?

3) Traduisez en français le texte suivant :

The fourth-most popular destination for international students :

France is one of the most attractive countries in terms of international mobility. It is the fourth-most popular destination for international students, after the United States, the United Kingdom and Australia. It is the most popular non-English-speaking country.



.....

.....

.....

.....

.....

.....

4) Citez 3 missions du service public de l'enseignement supérieur

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5) Quel est le nom de la plate-forme d'admission dans l'enseignement supérieur ?

.....

6) Quelles sont les principales instances de gouvernance de l'université ?

.....

.....

.....

7) Que signifient les acronymes suivants :

INSERM :

.....

INSPE :

.....

CNIL :

.....

SNCF :

.....

8) Qui peut être élu président d'université ?

.....

.....

.....

.....

9) Citez 2 des 4 missions de la cour des comptes

.....

.....

.....

.....

10) Citez les 3 différentes fonctions publiques :

.....

.....

.....

PARTIE 2 – Questions relatives aux connaissances spécifiques aux domaines financiers et comptables de l'enseignement supérieur (20 points)

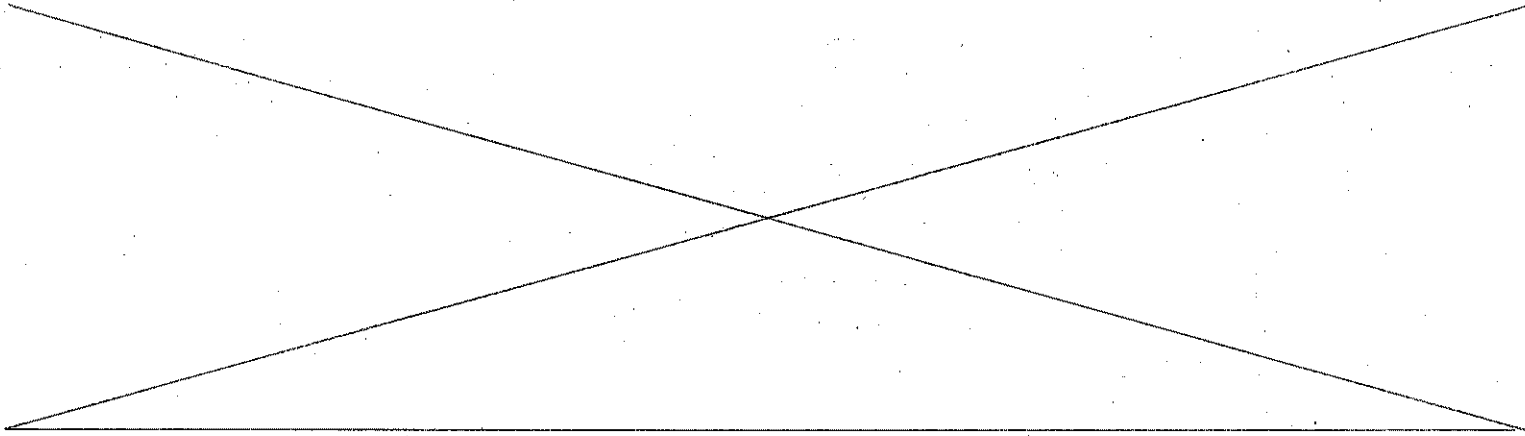
1) Citez 2 grands principes budgétaires et donnez-en la définition

.....

.....

.....

.....



.....

.....

.....

.....

2) Qu'est-ce que le portail public « chorus pro » ?

.....

.....

.....

.....

3) Expliquez ce qu'est la taxe d'apprentissage et quels changements sont intervenus en 2020 ?

.....

.....

.....

.....

.....

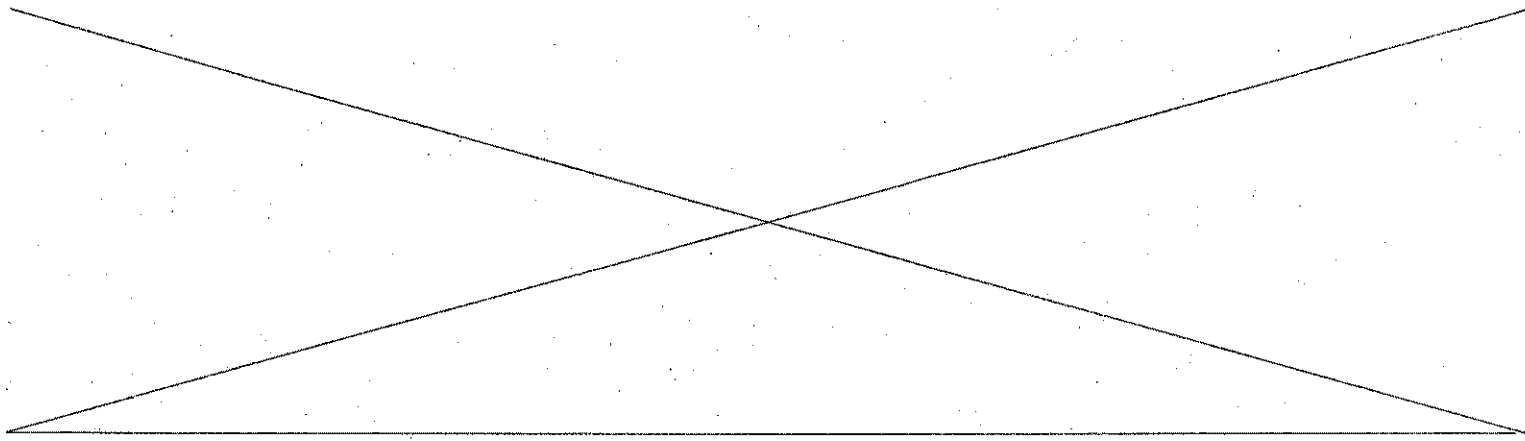
.....

.....

.....

4) Expliquez le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable ?

5) Quelles sont les responsabilités d'un comptable public ?



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

6) Donnez une définition des termes suivants : Autorisation d'engagement – Engagement - Crédit de paiement - Paiement

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

7) Donnez les seuils des procédures actuelles d'achat des marchés publics pour des fournitures et services

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

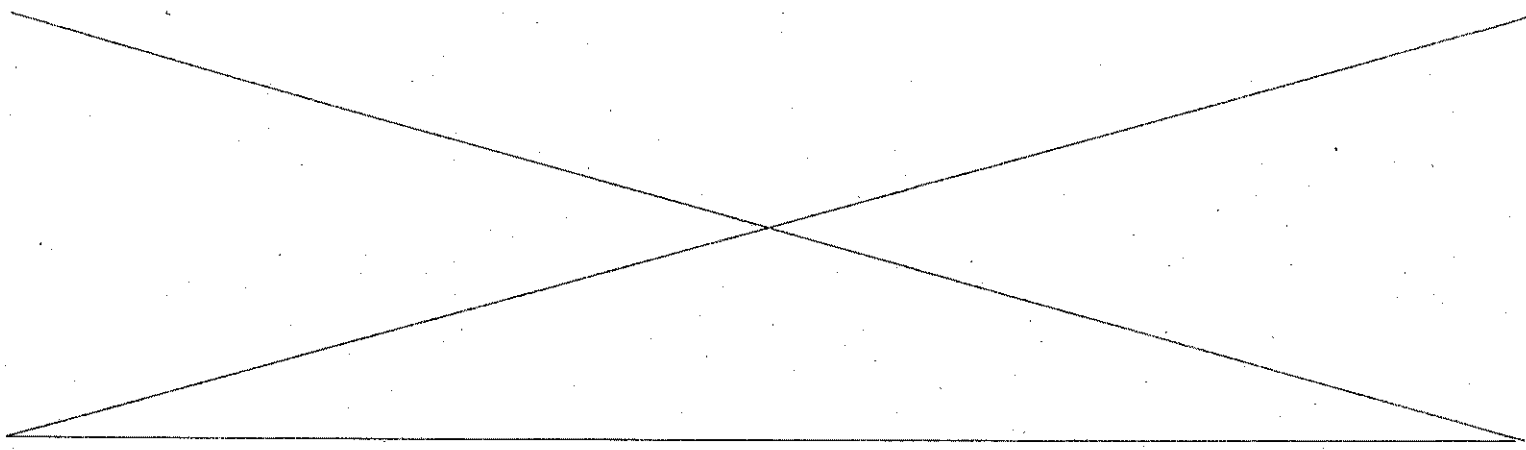
.....

8) Définissez le terme « GBCP », développez la définition en quelques lignes puis citez 2 de ses objectifs

.....

.....

.....



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

9) Citez 2 des trois comptabilités mises en œuvre à l'occasion de l'exécution d'une dépense ou d'une recette d'un établissement public. Donnez-en la définition

.....

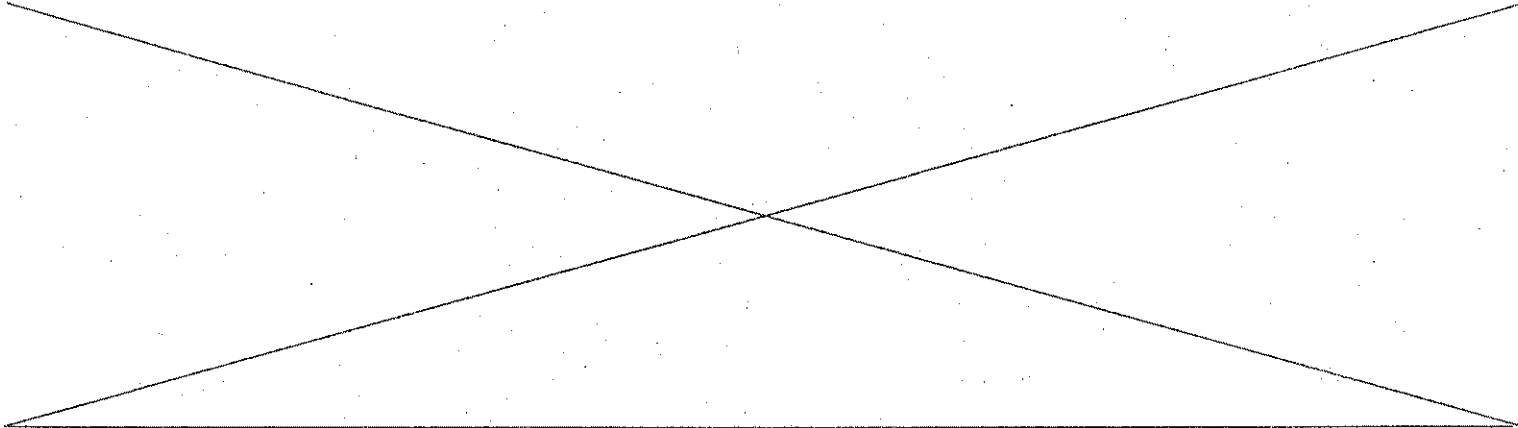
.....

.....

.....

.....

.....



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

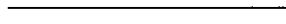
10) Qu'est-ce qu'un produit à recevoir ?

.....

.....

.....

.....



PARTIE 3 – CAS PRATIQUES (20 points)

3 sujets sont proposés, il vous est demandé d'en choisir 2

Cas pratique n°1

Monsieur V., technicien en gestion financière et comptable affecté à l'université de Lille, dont la résidence administrative est située à Lille et la résidence familiale à Orchies, effectue un déplacement à caractère professionnel à Dunkerque, dans le cadre de l'ordre de mission qu'il a reçu et dont un extrait est reproduit ci-après :

Ordre de mission n° 0000029667		Matricule:	12365
Nom:	V.		
Prénom:	D.		
Résidence administrative:	UFR de droit à Lille		
Résidence familiale:	Rue Claude Jean à Orchies		
Caractéristiques de la mission			
Objet de la mission:	Réunion finances à l'ULCO		
Destination:	Dunkerque		
Lieu de départ de la mission:	Résidence administrative		
Date de départ:	09/05/2022	Heure de départ:	08 h 00
Lieu de retour de la mission:	Résidence administrative		
Date de retour:	10/05/2022	Heure de retour:	22 h 00
Frais pris en charge par l'université de Lille:			
	Repas:	Oui	
	Hébergement:	Oui	
	Indemnités kilométriques:	Oui	
Véhicule personnel autorisé:	Véhicule 6 CV immatriculé ZZ123XY		
L'autorité administrative:	A Lille, le 27/04/2022		

Sachant que :

- l'ordre de mission définit précisément les conditions dans lesquelles le déplacement doit intervenir ainsi que les modalités de remboursement et/ou d'indemnisation des frais définis à l'article 3 du décret du 3 juillet 2006, engagés par l'agent à l'occasion de la mission
- les villes de Lille et Dunkerque sont distantes de 80 kms
- les villes de Lille et Orchies sont distantes de 26 kms
- Monsieur V. a utilisé son véhicule personnel, automobile d'une puissance fiscale de 6 CV pour se déplacer
- Monsieur V. est parti de sa résidence familiale le 9 mai 2022 à 08H00 et a réintégré cette résidence le 10 mai 2022 à 20H00
- avant cette mission, Monsieur V. a déjà parcouru 1900 kms depuis le début de l'année civile avec le même véhicule, dans le cadre de diverses missions
- le montant de l'indemnité kilométrique de défraiement pour les déplacements en automobile dans le cadre d'une mission est déterminé par application du barème annuel ci-dessous :

	Jusqu'à 2 000 kms	De 2001 à 10 000 kms	Après 10 000 kms
Véhicule de 5 CV et moins	0,32 €	0,40 €	0,23 €
Véhicule de 6 CV et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
Véhicule de 8 CV et plus	0,45 €	0,55 €	0,32 €

- pour les missions, le taux du remboursement forfaitaire des frais de repas et le taux du remboursement forfaitaire des frais d'hébergement, incluant le petit-déjeuner, sont fixés comme suit :

	Commune de Paris	Grandes villes et communes de la métropole du Grand Paris	Autres villes et communes
Hébergement	110,00 €	90,00 €	70,00 €
Repas	17,50 €	17,50 €	17,50 €

- pour l'application de ces taux, sont considérées comme grandes villes les communes dont la population légale est égale ou supérieure à 200 000 habitants.
- Un agent perçoit l'indemnité forfaitaire de repas s'il se trouve en mission pendant la totalité de la période comprise entre 11 heures et 14 heures pour le repas de midi et entre 18 heures et 21 heures pour le repas du soir,
- A son retour de mission, Monsieur V. fournit un justificatif d'un montant de 15,00 € pour la prise en charge du déjeuner du 9 mai, un justificatif de 30,00 € pour le déjeuner du 10 mai et un justificatif de 20,00 € pour le dîner du 10 mai
- Monsieur V. fournit également un justificatif d'un montant global de 85,00 € pour son séjour à l'hôtel, comprenant un dîner à 20,00 €, une nuitée à 55,00 € et un petit-déjeuner à 10,00 €

Quel sera le montant total du remboursement dont Monsieur V. bénéficiera au titre des frais de mission? (fournir le détail des calculs et toutes les explications utiles)

Annexe au cas pratique n° 1

Extrait du décret n°2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat :

> Article 3

Modifié par Décret n°2019-139 du 26 février 2019 - art. 3

Lorsque l'agent se déplace pour les besoins du service à l'occasion d'une mission, d'une tournée ou d'un intérim, il peut prétendre, sous réserve de pouvoir justifier du paiement auprès du seul ordonnateur :

-à la prise en charge de ses frais de transport ;

-à des indemnités de mission qui ouvrent droit, cumulativement ou séparément, selon les cas, au remboursement forfaitaire des frais supplémentaires de repas, au remboursement forfaitaire des frais et taxes d'hébergement et, pour l'étranger et l'outre-mer, des frais divers directement liés au déplacement temporaire de l'agent.

Cas pratique n°2

Vous êtes affecté au sein d'un laboratoire de recherche de l'université d'Artois.

Votre directeur vous demande de l'aider à établir le budget du colloque annuel du laboratoire qui réunira 91 participants payants : (30 doctorants, 45 personnels du MESRI et 16 participants extérieurs)

Une subvention de 1 000 € a été attribuée par la Région et le laboratoire a prévu d'autofinancer le colloque à hauteur de 800,00 €.

Sur la base de devis reçus :

- Les dépenses de traiteur sont estimées à 3 000 €
- Les dépenses de location des salles de réunion et du matériel sont estimées à 2 500 €
- Les dépenses publicitaires et de publication des actes du colloque sont prévues à hauteur de 1 100 €.

1- Présenter le budget du colloque à l'aide du tableau suivant, de sorte à ce qu'il soit équilibré

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
TOTAL DEPENSES		TOTAL RECETTES	

2- Déterminer le tarif des droits d'inscription au colloque à retenir pour chaque catégorie de participants, étant précisé que :

- le tarif fixé pour les doctorants doit être égal à la moitié du tarif retenu pour les personnels du MESRI
- le tarif fixé pour les extérieurs doit être égal à 125 % du tarif appliqué pour les personnels du MESRI
- l'incidence de la TVA est négligée

3- Quels sont les modes d'encaissement possibles :

- pour la subvention de la région ?
- pour les droits d'inscription ?

4- Citer un mode de gestion qui permet un encaissement des droits d'inscription hors les murs de l'agence comptable

5- La veille du colloque, le directeur du laboratoire s'aperçoit que le défraiement des frais de déplacement de certains participants n'a pas été pris en compte dans l'élaboration du budget. Quelles sont les conséquences financières pour l'exécution budgétaire du laboratoire?

Cas pratique n°3

Traitement d'une créance douteuse :

L'organisme dispose depuis l'année N-1 d'une créance d'un montant de 10 000 €.

Le débiteur fait l'objet d'une procédure de règlement judiciaire en année N ; l'organisme envisage en année N de récupérer seulement 30 % de la créance.

Au cours de l'année N+1, le débiteur fait l'objet d'une liquidation judiciaire et le mandataire, chargé de la liquidation, effectue la même année un règlement de 4 000 euros pour solde de tout compte.

Vous présenterez sous forme de comptes en T les écritures comptables correspondantes des années N puis N+1.

Dans cet exercice, vous négligerez les éventuelles écritures de TVA.

Liste des comptes à utiliser :

- 411 Clients
- 416 Clients douteux ou litigieux
- 6817 Dotations aux dépréciations des actifs circulants
- 491 Dépréciations des comptes de clients
- 512 Banque
- 654 Pertes sur créances irrécouvrables
- 7817 Reprises sur dépréciations des actifs circulants

